

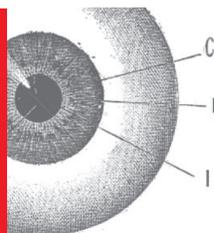
SOMMAIRE

1

ÉDITO
EN BREF

3

FOCUS



5

3 QUESTIONS À



6

RESSOURCES



7

AGENDA
NOUVEAUTÉ

1	2	3
7	8	9
13	14	15
19	20	21
25	26	27

ACTUALITÉS DE LA RECHERCHE

Cher-e-s collègues et doctorant-e-s,

Nous sommes nombreux à être pris dans le « stop and go », avec beaucoup de désirs, de possibilités qui s'entrouvrent et parallèlement des temps d'attente forcés. Tenons bon dans la patience en mobilisant les espaces de créativité et de rencontres qui demeurent !

Ce bulletin revient sur les nouvelles et nouveaux élu.e.s de la Commission Recherche qui devront bientôt élire un-e Vice-Président-e Recherche. Le renouvellement des instances conduira à ouvrir, à approfondir ou à relancer des chantiers de fond selon les orientations et priorités politiques données.

Une grande nouvelle pour Paris 8 a été l'obtention début février du volet recherche de notre université européenne ERUA. Il se divise en plusieurs grandes activités (« Work Packages ») partagées avec nos 4 universités partenaires :

1. La mise en œuvre d'une politique de recherche engagée ;
2. Le développement de nouvelles approches en favorisant une rencontre entre engagements citoyens et monde académique ;
3. L'amélioration des conditions de travail des chercheur.e.s et de l'accompagnement de leur carrière ;
4. L'amélioration de notre politique en matière de science ouverte ;
5. La mise en place d'un partage d'infrastructures et de ressources pour la recherche.

Nous serons amenés à présenter davantage ce projet, qui sera officiellement lancé en octobre, dans de prochains bulletins.

Bonne lecture et félicitations aux nouvelles et nouveaux élu.e.s de notre communauté !

Baudoin TAUVEL

Directeur des Services de la Recherche

EN BREF

DE BELLES PERSPECTIVES POUR NOS
DÉPÔTS D'ANR

- ▼ Sur les 29 projets ANR déposés fin 2020 :
 - 14 retenus pour la première phase : (48%)
 - 2 inéligibles et 13 non retenus

Montant total retenu 1^{ère} phase : 5 692 000€

▼ Les prochaines étapes sont : la soumission détaillée du projet pour la phase 2 d'ici mi-avril ; les résultats fin juillet 2022.

▼ Bravo pour ce très bon taux de réussite ! Le service valorisation reste à votre disposition pour vous appuyer dans le dépôt de la phase 2.

DOSSIER DE FOND

▼ Présentation synthétique et lisible sur la LPR (analysée avec le point de vue gouvernemental) : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid39124/>

LES NOUVELLES DE DIRECTION DE LA
RECHERCHE

▼ Stéphanie Blé a rejoint en mars le service valorisation de la recherche comme chargée d'appui aux projets de recherche.



Elle vient enrichir l'équipe déjà composée d'une responsable (Sarah Benbaba), d'un ingénieur de projet Europe (Romain Bijard) et d'une autre chargée d'appui aux projets de recherche (Chloé Lobozzo).

▼ Collège 1 - PROFESSEURS DES UNIVERSITÉS ET ASSIMILÉS PROFESSEURS DES UNIVERSITÉS ASSOCIÉES OU INVITÉS

	LSHS	DEG	STS
Choisir Paris 8	Arnaud REGNAULD Sophie WAUQUIER Dominique FOURNIER-WILLOUGHBY Francoise DECORTIS	Stéphane ROSSIGNOL	Abderrahman EL MHAMED
RPPL Paris 8 demain	Amaël CATTARUZZA Sokoanthea PHAY Fabien GRANJON	Raphaël GIRAUD	
Résistons. Intersyndicale de lutte de Paris 8	Stéphane BONNERY Nathalie LEMARCHAND		
Sciences et Technologies pour l'Université de Paris 8			Mehdi AMMI

▼ AUTRES COLLÈGES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

	Collège 2 - Personnels HDR hors collèges 1	Collège 3 - Personnels pourvus d'un doctorat - hors collège 1 et 2	Collège 4 - Autres E.C., enseignants, chercheurs
Choisir Paris 8	Sabine GUÉRAUD	Florence ENCREVÉ Clémens ZOBEL	Jeanne Marielle BABOULALL Amir MOSTAED
RPPL Paris 8 demain	Andrée-Anne KEKEH Alexandre LUNEL	Emmanuel DREUX ELU Nicoleta ALEXOAE-ZAGNI	MOHAND LARBI BELKACEMI
Résistons. Intersyndicale de lutte de Paris 8		Lorenzo BARRAULT-STELLA Raphaëlle DOYON	Léonore ZYLBERBERG

▼ COLLÈGES BIATSS

	Collège 5 - Ingénieurs et techniciens hors collèges 1, 2, 3 et 4	Collège 6 - Autres personnels BIATSS
La Dionysoise - SDPUAT	Sophie GHANNAM Mohamed SABBAR	
IMAGINONS PARIS 8 - UNSA	Geoffroy CIMIA Emilie SLAMA	Kenny CHIKH
Sgen-CFDT et sympathisant.e.s	Fatima ZÉNATI	

LES CONTRATS DOCTORAUX DE L'EUR ARTEC



▼ L'EUR ArTeC propose deux contrats doctoraux pour la période 2021-2024. Le formulaire de candidature est à renvoyer au plus tard le mercredi 2 juin 2021 à 8 heures du matin à l'adresse : eur-artec@u-plum.fr

▼ Toutes les informations sont à retrouver sur le site de l'EUR ArTeC : https://eur-artec.fr/appel_a_projets/contrat-doctoral-2021/

LE CONTRAT POST-DOCTORAL D'UPL - INA

▼ La ComUE Université Paris Lumières et l'Institut national de l'audiovisuel proposent un contrat post-doctoral de 12 mois. Le projet scientifique devra concerner l'une des collections possédées par l'INA et s'inscrit dans la thématique : « Faire des films, faire monde commun : les archives de Teri Wehn-Damisch ». <https://www.u-plum.fr/appel-a-candidatures-contrat-post-doctoral-ina-upl/>

RETOUR SUR LA NUIT DES IDÉES D'ERUA

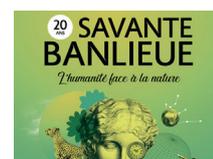
▼ Pour revivre la Nuit des idées ERUA : <https://soundcloud.com/user-2560097/sets/la-nuit-des-idees-derua-reduire-la-distance-entre-nous>

▼ et revoir la vidéo de Pauline : <https://vimeo.com/519968263/9ad684f464>



RETOUR SUR SAVANTE BANLIEUE

▼ Pour revivre la 20^{ème} édition de Savante Banlieue : <https://www.youtube.com/channel/UCsv5XPJIMXFW0xhTXIkU6rQ>



FOCUS, SUR L'ACTUALITÉ ET LES PROJETS DES DOCTORANTS DE PARIS 8

1 **CONCOURS MA THÈSE EN 180 SECONDES, ÉDITION 2021**

Après une année blanche due à la crise sanitaire en 2020, le CNRS et la Conférence des présidents d'université (CPU) ont relancé l'organisation du concours national *Ma thèse en 180 secondes*.

Ce concours consiste pour les doctorant.e.s ou les jeunes docteur.e.s ayant soutenu au cours de l'année précédente à présenter leur sujet de thèse en 3 minutes. Si c'est là l'occasion d'appréhender son sujet de thèse sous un angle ludique, ce pas de côté par rapport à sa recherche doctorale est un exercice pourtant bien difficile car chaque participant.e doit exposer le sujet de plusieurs années de recherche de façon claire, concise, compréhensible pour un public profane, mais surtout, sans renoncer à l'exigence de rigueur scientifique.

Notre ComUE, l'Université Paris Lumières (UPL), a organisé sa finale locale pour les doctorant.e.s des universités Paris 8 et Paris Nanterre, comme chaque année depuis 2015, excepté l'an dernier. Cette édition s'est tenue le vendredi 12 mars dans le grand amphi de la Maison de la Recherche à Paris 8, devant le jury et les autres candidat.e.s uniquement, en raison de la crise sanitaire. L'événement a été diffusé en direct sur la chaîne YouTube de Paris 8.

12 candidat.e.s se sont prêt.e.s au jeu devant un jury composé de 7 membres : Philippe Combessie, Président du Conseil aca-

démique de l'UPL ; Clément Courvoisier, Vice-président de l'Association Nationale des Docteurs, Marion Margot, Directrice de communication ; Alice Forge, Chargée de communication à l'université Paris 8, Myriam Nakara, Chargée de communication scientifique à l'Université Paris Nanterre ; Géraldine Poels – Responsable de la valorisation scientifique à l'INA, et enfin, Adama Sidiki Diourté – docteur, lauréat de la finale UPL en 2017. Les sujets présentés s'inscrivaient dans des disciplines variées, telles que des sciences de la communication et de l'information à l'informatique, l'éthologie, la psychologie, les sciences du langage, l'anthropologie, la santé ou encore le droit.

Afin de préparer le concours, les candidat.e.s retenu.e.s ont bénéficié de 2 jours de formation à l'art oratoire financée par l'UPL et assurée par la compagnie Alliam. Interviewé.e.s à l'issue du concours, les candidat.e.s ont plébiscité cette formation et il ressort très nettement de leurs commentaires qu'elle leur a apporté une expérience collective de solidarité tout aussi importante, sinon plus, que le concours lui-même. Quoi d'étonnant pour de jeunes chercheuses et chercheurs dont le travail se fait si souvent dans l'isolement ? Ce travail en groupe leur a ainsi permis de prendre du recul et de discuter de leur sujet en dehors de leur strict champ disciplinaire.

Le 1er prix a été décerné à Paul-Henri Got, doctorant en sciences du langage à l'université de Paris Nanterre, dont le sujet de thèse est intitulé « *La pragmatique dans*

la dynamique du changement linguistique, vers une linguistique des forces ». Le 2^{ème} prix a été attribué à Anna Doumbia, doctorante en droit à l'université de Paris Nanterre également ; le titre de sa thèse est : « *La responsabilité des sociétés transnationales et les atteintes à la dignité humaine* ». L'auditoire virtuel pouvait également voter pour le Prix du public et son choix s'est porté sur Amélie Aubert-Plard, doctorante en anthropologie de la santé à Paris Nanterre, avec une thèse intitulée « *Regards croisés sur l'expérience prénatale. Anthropologie de la santé reproductive et de l'action publique à El Alto (Bolivie)* ».

Félicitons enfin les collègues de l'UPL, des universités de Paris Nanterre et de Paris 8, ainsi que du CNRS pour la parfaite organisation du concours dans des conditions difficiles et dans le strict respect des consignes sanitaires, sans oublier, bien sûr, le service audiovisuel de Paris 8 sans lequel la diffusion en ligne n'aurait pas été possible.

Pour revoir : https://www.youtube.com/watch?v=8OH3lgzS8_U&feature=youtu.be

Pour plus de détails : <https://www.u-plum.fr/ma-these-en-180-secondes-inscriptions-edition-2021/>

Ma Thèse en 180 secondes

Edition 2021

12 mars



2 COLLOQUE DES DOCTORANT.E.S DE L'ED CLI

Chaque année depuis maintenant 7 ans, les doctorant.e.s de l'école doctorale *Cognition, Langage, Interaction* (ED CLI) organisent un colloque pluridisciplinaire qui dure deux jours. Cet événement scientifique est l'occasion d'amener les acteurs et actrices de la recherche issus de différentes disciplines représentées dans l'ED à présenter leurs travaux de recherche et à échanger autour d'un thème commun. Toutefois, en raison de la crise sanitaire, l'édition 2020/2021 s'est faite par visioconférence et s'est concentrée sur la journée du jeudi 4 mars 2021.

Le colloque était organisé cette année par un comité exclusivement féminin composé de 9 doctorantes en informatique, ergonomie, psychologie et design : Marion Gras Gentiletti, qui en était la coordinatrice, ainsi que Julie Blanc ; Johana Bodard ; Clémence Chassan ; Élodie Ciccone ; Gabrielle

Godin ; Shumin Liang ; Manon Micaletti et Choubeila Remili.

Intitulé « *Manières de voir, manières de penser le monde : Méthodologie(s) à l'épreuve du réel et pratiques (pluri-)disciplinaires* », ce colloque visait à interroger les méthodologies à travers un regard pluridisciplinaire, et à confronter les méthodes à l'épreuve du réel. La journée s'articulait autour de 3 axes :

1) *L'adaptation des méthodes*, ou comment, dans un contexte d'évolution permanente, les méthodes s'adaptent-elles aux réalités du terrain et comment les difficultés rencontrées sur les terrains de recherche influencent et modèlent les méthodes mises en œuvre ?

2) *Interdisciplinarité et méthodes inventives* : face à l'hybridation croissante des modes de production du savoir, qui n'est pas exclusivement universitaire, quelles méthodes et quels concepts cette hybridation peut-elle faire émerger ? Et sous quelles formes ?

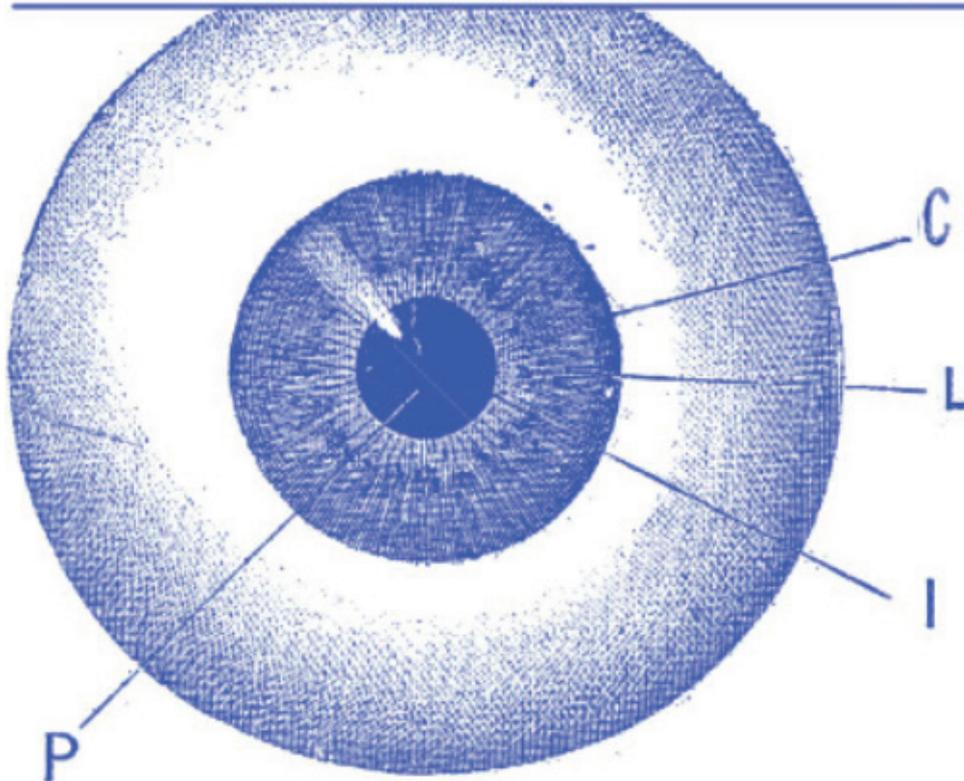
3) *Quantitatif/qualitatif, subjectif/objectif* : dilemmes de la recherche. Cet axe visait à revisiter la dichotomie traditionnelle entre quantitatif et qualitatif, entre objectif et subjectif.

Les communications présentées étaient extrêmement variées, allant de l'ethnologie du chant breton à l'utilisation d'Instagram comme outil de recherche, pour n'en citer que deux. La journée s'est achevée avec un mot de conclusion du directeur de l'ED, Joaquim Brandão de Carvalho.

Notons que, sans doute en raison du choix de la visioconférence, le taux de participation a été très satisfaisant, avec près de 50 personnes connectées en continu tout au long de la journée.

L'enregistrement du colloque devrait être accessible en ligne prochainement et la publication des actes également prévue. Toutes les informations seront disponibles sur le site de l'ED : <https://colloque-cli.univ-paris8.fr/>

COLLOQUE JEUNES CHERCHEURS



3 QUESTIONS À...



©Sylvain Cherkabouli

Sylvain Pattieu, historien
membre de l'I.D.H.E.S

Pouvez-vous nous présenter MIGRINDOM, projet ANR auquel vous participez ?

Il s'agit d'un projet interdisciplinaire, dirigé par Audrey Célestine, avec des sociologues, des politistes, des anthropologues, des démographes, dans lequel je suis impliqué en tant qu'historien. Nous voulons travailler sur les migrations d'outre-mer vers la France hexagonale. Leur particularité est qu'elles concernent des citoyens français qui vivent à des milliers de kilomètres du territoire hexagonal. D'une part, ces migrations ont été très encadrées par l'Etat durant presque vingt ans, entre 1963 et 1982, avec le Bureau des migrations d'outre-mer (BUMIDOM). Dans ce cadre, ces migrations étaient constituées pour un tiers de femmes, la dimension de genre est donc importante dans notre recherche. Notre objectif est de mieux comprendre la manière dont ces migrations se sont déroulées, en prenant en compte à la fois le point de vue de l'Etat et des pouvoirs publics mais aussi des premiers concernés eux-mêmes, les migrants et migrantes.

Quelles sont les premières conclusions que vous pouvez tirer de vos recherches ? Quels furent les effets des politiques publiques de migration organisée des outre-mer vers la France hexagonale ?

Nous avons connu des difficultés liées à la situation sanitaire, qui ne nous ont pas permis de réaliser les missions dans les DOM initialement prévues. Nous avons pu néanmoins avancer et travailler à la constitution d'une base de données concernant les dossiers individuels des migrant-e-s, afin d'en apprendre davantage sur leurs caractéristiques sociales, sur leur capacité à faire preuve d'*agency*, c'est-à-dire à tenter d'échapper aux logiques de l'institution pour mettre en place leurs propres logiques. Ce qu'on peut dire d'ores et déjà, c'est que des politiques spécifiques ont été appliquées à des populations considérées comme particulières. Ainsi, une partie des migrantes devaient passer par le centre de Crouy-sur-Ourcq, dans lequel elles recevaient une formation afin de les assigner à la fonction de domestiques. Ces politiques spécifiques ont concerné le domaine de l'emploi, du logement. Elles reposent en partie, sur des dynamiques de racialisation qui ne reposent pas, en France, sur un différentialisme biologique, mais sur un essentialisme culturel. Enfin, dans les DOM, ces migrations qui, ont perduré, ont entraîné des changements démographiques pro-

fonds qui contribuent à expliquer les inégalités et déséquilibres entre les DOM et la France hexagonale.

Est-ce que vous auriez des conseils/remarques sur le montage et le suivi de projets ANR ?

Le premier est de constituer une équipe véritablement interdisciplinaire et complémentaire. L'élaboration collective est vraiment importante. Concernant un tel sujet de recherche, il était aussi important pour nous d'associer des chercheurs et chercheuses en poste dans les DOM. Nous avons tenu également à associer de jeunes chercheurs et chercheuses. Il ne faut pas se décourager : la première année notre dossier n'a pas obtenu l'ANR, nous avons tenu compte des remarques pour renforcer notre projet et proposer une nouvelle mouture. Enfin, il faut mettre une attention toute particulière à la présentation de la partie budgétaire. Ce n'est pas toujours notre point fort en tant qu'enseignant.e.s-chercheur.e.s en sciences humaines mais on peut se faire aider par des collègues administratifs qui maîtrisent bien ces questions. On sait bien que les dispositifs comme les ANR sont contestables parce qu'ils mettent en concurrence des projets de recherche dans une période de pénurie de moyens, mais pour un projet de recherche qui concerne les DOM, obtenir une ANR nous a permis de mettre en place un travail qui a une certaine envergure.



COMPRENDRE LE CIRCUIT DES COMMANDES

En tant qu'enseignant•e-chercheur•se, vous êtes amené•e à passer des commandes sans avoir beaucoup de visibilité sur les nombreuses étapes qui séparent l'expression de votre besoin de la remise du produit et du paiement du fournisseur. Cette fiche revient sur les principales étapes de ce processus à Paris 8 ainsi que sur plusieurs bonnes habitudes à garder pour vos commandes.

1 - Expression des besoins : l'enseignant•e-chercheur•se se rapproche de son gestionnaire avec une demande d'achat.

2 - Etablissement du devis : Après avoir pris connaissance de la liste des marchés, l'EC demandeur.se (voir plus exceptionnellement le/la gestionnaire) se rapproche du fournisseur visé pour l'obtention du devis. Le/la gestionnaire exprime la demande d'achat, avec l'ensemble des informations et documents nécessaire, dans un OS Ticket auprès de l'un des 5 pôles commandes : DSI, Logistique, Patrimoine, Documentation, Divers.

2' - Création du fournisseur : Si aucun marché ne correspond à la demande d'achat, l'EC peut fournir un devis d'un fournisseur non prévu dans la liste des marchés (avec impérativement le RIB, le N° SIRET ainsi que les coordonnées du fournisseur : adresse postale, N° de téléphone et adresse mail). Le/la gestionnaire s'assure auprès des pôles, via OS Ticket, que le fournisseur existe dans le répertoire fournisseur de P8, auquel cas, il/elle demande sa création.

3 - Réalisation et validation de l'engagement juridique (EJ) : le pôle commandes établit un engagement juridique qui sera soumis pour validation au service des marchés puis à l'ordonnateur ou son délégué. Pour les laboratoires, c'est le Directeur des services de la recherche.

4 - Envoi du bon de commande signé : le pôle commandes récupère le bon de commande signé et l'envoie au fournisseur.

5 - Préparation et expédition de la commande et envoi de la facture : le fournisseur, dès réception du bon de commande, prépare et expédie la commande puis envoie sa facture via le portail Chorus Pro.

6 - Réception et livraison en interne de la commande : la direction logistique remet au gestionnaire la commande. Si ce dernier émet des réserves le cas échéant, le pôle commandes transmet une réclamation auprès du fournisseur dans le cas de litiges (sauf pour l'informatique). Pour tout matériel excédant les 350€ HT et considéré comme une immobilisation, un PV de mise en service doit être signé par l'EC demandeur.

7 - Attestation, constatation et certification du service fait : lorsque la commande a bien été reçue en état conforme, ou la prestation réalisée conformément au devis, le/la gestionnaire atteste du service fait. Le pôle commandes constate le service fait dans GFC Dépenses. L'ordonnateur va ensuite certifier du service fait. Il vaut ordre de paiement.

8 - Mise en paiement : le service facturier effectue alors le paiement de la facture.

Cas particulier des demandes de paiement direct (sans EJ) : c'est le cas des aides à publication ou des remboursements de frais de déplacement. Le pôle commandes saisit directement la facture (avec une pièce justificative comme une convention d'aide à publication) et la demande de paiement dans GFC Dépenses qui sera soumis à l'ordonnateur pour validation de paiement.

Quelques bonnes pratiques :

- Privilégier des commandes en début d'année plutôt qu'en période de clôture budgétaire (très chargée).
- Anticiper les commandes de matériel très techniques nécessitant un délai de réponse plus long (au plus tard à la reprise après la pause estivale).
- Prévoir une mise en concurrence avec 3 devis différents pour les achats dépassant le seuil de 5000€ HT.
- Passer obligatoirement par les marchés de l'université. Un passage hors marché est autorisé uniquement pour des produits non accessibles dans le cadre des marchés de l'université (voir dans l'espace numérique de travail ep8, Services de P8, onglet Achats et marchés publics).

Pour en savoir plus sur le circuit des commandes :

- Le Wiki de Paris 8 décrit la procédure détaillée : <https://portail.univ-paris8.fr/bdc/page/202>
- Votre assistant de laboratoire peut aussi vous aider à mieux comprendre ces différentes étapes.

DATES À RETENIR

À noter...

1	2	3
7	8	9
13	14	15
19	20	21
25	26	27

▼ **15 avril 2021, 14h30-16h30** : « Nakala : une plateforme pour dépôt et diffusion des données de la recherche ».

Intervenant : Goran Sekulovski, chargé de mission Données de la recherche, SCD, Université Paris 8

▼ **6 mai 2021, 14h30-16h30** : « Propriété intellectuelle et droits sur les données de la recherche ».

Intervenant : Bertrand Warusfel, professeur de droit à l'Université Paris 8

Pour s'inscrire : <https://educ.sphinxonline.net/v4/s/s5y3j0>

LES NOUVEAUTÉS DES P.U.V

OUVRAGES :

Anne-Sophie Cléménçon et Hélène Noizet, *Faire ville. Entre planifié et impensé, la fabrique ordinaire des formes urbaines*, Hors collection, 464 p.

Pour en savoir plus : <https://vimeo.com/showcase/8249483>

Véronique Samson, *Après la fin. Gustave Flaubert et le temps du roman*, collection « Culture et société », 376 p.

REVUES :

Médiévales n°79 : Éthiopie, Nubie, Égypte. Pouvoirs chrétiens et musulmans (XIe-XVe siècle).

Extrême-Orient, Extrême-Occident n°44 : Histoire(s) à vendre : la marchandisation du passé dans l'Asie contemporaine.



Loin de l'analyse des grands projets planifiés, *Faire Ville* démontre qu'une grande majorité de la fabrication urbaine est le fruit d'un processus impensé. À travers de multiples exemples européens issus de contextes historiques différents, de la Protohistoire au 21^e siècle, Hélène Noizet et Anne-Sophie Cléménçon renouvellent profondément notre manière de comprendre la ville.

ISBN : 978-2-37924-134-5 | 29 €



PRESSES
UNIVERSITAIRES
DE VINCENNES

puv-editions.fr

UNIVERSITÉ
PARIS8
VINCENNES-SAINT-DENIS